



# CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

- POINT I :** Désignation d'un secrétaire de séance  
Délibération approuvée
- POINT II :** Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juillet 2022  
Délibération approuvée
- POINT III :** Approbation de l'état prévisionnel des coupes-programme des travaux d'exploitation, année 2022-2023  
Délibération approuvée
- POINT IV :** Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : approbation d'avenants au marché par lot de travaux  
Délibération approuvée
- POINT V :** Réhabilitation du bâtiment communal destiné à accueillir la nouvelle mairie : acquisition de mobilier de bureau  
Délibération approuvée
- POINT VI :** Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'APPMA de Hirtzbach  
Délibération approuvée
- POINT VII :** Modification de la durée de travail hebdomadaire d'un agent titulaire (création et suppression d'un emploi permanent d'agent d'entretien à temps non complet)  
Délibération approuvée
- POINT VIII :** Modification du protocole d'accord portant mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail (A.R.T.T)  
Délibération reportée
- POINT IX :** Acquisition d'un columbarium complémentaire à installer au cimetière communal  
Délibération approuvée
- POINT X :** Approbation de devis : remplacement de la porte de l'école maternelle et travaux électriques dans le Parc de Reinach  
Délibération approuvée
- POINT XI :** Création d'un conseil municipal des enfants  
Délibération approuvée
- POINT XII :** Compte-rendu d'une décision prise par le Maire dans le cadre des délégations de pouvoir consenties par le Conseil Municipal  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT XIII :** Présentation du rapport d'activité 2021 de Territoire d'Energie Alsace  
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT XIV :** Vente des terrains non bâtis de l'ancienne maison forestière – servitude de passage de câbles souterrains  
Délibération approuvée
- POINT XV :** Communications

HIRTZBACH, le 04 octobre 2022.



Le Maire,

Arsène SCHOENIG.